



CGT – CFDT - FO - UNSA - FSU - CFTC - CGC

**LES SYNDICATS DE LA FONCTION PUBLIQUE
RÉITÈRENT LEUR EXIGENCE
DE NÉGOCIATIONS SALARIALES IMMÉDIATES**

Les organisations syndicales C.G.T. – C.F.D.T. – F.O. – U.N.S.A. – F.S.U. – C.F.T.C. – C.G.C. de la Fonction publique ont reçu, ce 15 novembre, un courrier du ministre de la Fonction publique qui n'apporte aucune réponse aux points soulevés dans leur lettre ouverte du 10 novembre.

Une fois de plus, le ministre refuse d'entendre la demande unanime des syndicats d'ouverture de négociations salariales et maintient sa réunion « d'échange » pour un « constat partagé » sur « la réalité » de l'évolution du pouvoir d'achat, renvoyant à décembre une réunion limitée à l'examen d'une « première esquisse de mesures salariales concrètes ».

Les organisations syndicales souhaitent le débat et la confrontation de points de vue dans le cadre des négociations dont elles exigent l'ouverture immédiate. Elles rappellent que ces négociations doivent porter sur la valeur du point d'indice, ses évolutions au titre de 2004 et de 2005 ainsi que, par voie de conséquence, sur les autres éléments qui font l'objet de la plateforme revendicative commune : rattrapage et anticipation sur la valeur du point ; relèvement du minimum de rémunération et abrogation du décret fixant la détermination de celui-ci ; engagement d'une réforme de la grille et des carrières ; mesures concernant les retraités.

Elles tiendront, ce 23 novembre, une conférence de presse, au cours de laquelle elles présenteront leur analyse sur la situation salariale dans la Fonction publique et argumenteront leur opposition aux éléments de propagande développés par le ministre.

L'ensemble des syndicats de la Fonction publique maintiennent leurs contacts et comptent tout mettre en œuvre pour que les personnels qui subissent des pertes considérables de pouvoir d'achat puissent faire entendre leurs exigences légitimes.

Fait à PARIS, le 15 novembre 2004